

OFFRE SERVICE CIVIQUE

Patrimoine - Environnement



Le sentier d'interprétation "Sur les pas des Mineurs " et son topoguide

L'ASSOCIATION ASEPAM

Depuis 1981, l'ASEPAM (Association Spéléologique pour l'Étude et la Protection des Anciennes Mines) valorise les anciennes mines du Val d'Argent grâce à l'énergie de ses bénévoles (scientifiques, professeurs, étudiants, amateurs et passionnés d'histoire...). Pour mettre en lumière ses recherches archéologiques, L'ASEPAM propose depuis plus de 30 ans des visites d'anciennes mines d'argent. Pour offrir une approche visuelle plus poussée, l'association souhaite créer un sentier d'interprétation passant par de nombreux vestiges miniers de surface. Abordant des thèmes variés allant de l'histoire des mines à la préservation de diverses espèces, le sentier sera un excellent moyen de sensibilisation aux conséquences environnementales de ces siècles d'activité humaine intensive. Une parfaite alliance entre culture et environnement.

ACTIONS AU QUOTIDIEN

Dans le cadre des activités de l'association, le/la volontaire sera amené(e) à collaborer avec la responsable d'animation et les bénévoles. Dans la mesure de ses envies, il/elle contribuera à la création de panneaux d'interprétation et de supports ludiques. Il/elle participera aux réflexions menées sur les choix à mettre en œuvre en matière de valorisation et de communication de ce nouvel outil pédagogique. Il/elle contribuera à l'animation des sites et des événements.

FORMATION OBLIGATOIRE

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil : conférence, débat...). Ces deux formations doivent obligatoirement être organisées par l'organisme d'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

TUTORAT ET ACCOMPAGNEMENT

Le volontaire est également accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

Le volontaire en Service Civique peut-être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.

EN PRATIQUE

- Accessible au plus de 18 ans uniquement
- Contrat de 8 mois - plus de 30h par semaine
- Public(s) bénéficiaire(s) : Tous publics
- Actions clés : Animation, Valorisation, Médiation, Information, Transmission, Pédagogie

QUAND ?

Dès avril 2022

CONTACT :

Céline BENOIT - Responsable animation
L'Aventure des Mines - ASEPAM
5 rue Kroeber Imlin, 68160 Sainte-Marie-aux-Mines
contact@asepam.org
03.89.58.62.11

